



L'EXPRESS DE MARS

2024



**Semaine de relâche
du 4 mars au 8 mars**

**service de garde
fermé durant la
semaine de relâche**

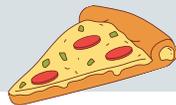


**Attention : Changement
au calendrier scolaire**

19 mars
premier jour
du printemps



Dîner pizza
**1 mars
15 mars
22 mars**



**29 mars
1 avril** Congé
Congé Congé
Congé

**Photo des
finissants**

27 mars



Le site internet de l'école

<https://grandheron.csspo.gouv.qc.ca/>

secrétariat

ecole036@csspo.gouv.qc.ca



Important de vous inscrire à MegaFon si votre enfant prend l'autobus ou une berline. https://www.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/09/23-07-05_Guide-MegaFon-pour-les-parents-et-les-etudiants_2023-06-27.pdf



Important de faire l'inscription Mozaïk parents pour faire votre réinscription et pour avoir accès au bulletin de votre enfant.

Bulletin

Modification des dates pour la 2e étape : la 2e étape se termine le 15 mars et vous recevrez le bulletin de votre enfant le 25 mars via Mozaïk parent. Des rencontres de parents, pour les élèves rencontrant des difficultés, sont prévues dans la semaine du 25 mars.



Les enseignants communiqueront avec les parents des élèves concernés.

Parascolaire

Le parascolaire débute dans la semaine du 18 mars, il y a encore quelques places disponibles dans le yoga, mini basket, ballon chasseur.

<https://padlet.com/caroncha1/parascolaire-2024-grand-h-ron-uuends1e5ahe9req>

Retard

Nous vous rappelons l'importance d'être à l'heure.
La cloche sonne à 8h40.

Départ

Si vous souhaitez venir chercher votre enfant, il est impératif d'en informer la secrétaire à ecole036@csspo.gouv.qc.ca au moins 24 heures à l'avance ou le plus rapidement possible.

Habillement



La température varie beaucoup, c'est important de prévoir des vêtements de rechanger et des vêtements imperméables.

Sécurité

Rappel sécurité routière autour de l'école : attention de respecter la traverse piétonnière entre le stationnement et l'entrée principale. Le matin, nous demandons aux parents de ne pas descendre de leur voiture, mais bien de déposer leur enfant devant le service de garde et de continuer leur chemin. afin d'éviter les longues lignes de voitures et d'éviter de bloquer l'accès au stationnement du personnel.